



remboursement loyers- épouse partie et cosignataire du bail

Par **titoi**, le **15/07/2010** à **23:02**

mon épouse demande le divorce. elle est co signataire du bail signé en nov 2005. elle est partie le 21/12/2009 de son propre chef, habiter un autre logement (après découverte de détournement d'argent, escroquerie sentimentale à but migratoire -malgache, et mariage avec des faux papiers.....). j'ai déposé une main courante à la police.le 27/4/20010, lors de la non conciliation, nous avons été officiellement autorisés à résider chacun de notre côté. a ce jour, elle n'a pas dénoncé le bail précédent. Au titre des dettes ménagères, elle me doit la moitié des loyers de déc 2009 à avril 2010???? Sur quel texte puis m'appuyer pour lui réclamer cette somme par recommandé AR puis juge de proximité.

Merci